



COMITE DEPARTEMENTAL DE BILLARD DES YVELINES

Siège Social : C.D.O.S. 24, rue Boileau prolongée – 78000 VERSAILLES

Association loi 1901 – N° 3049 déclarée à la Préfecture de Mantes la Jolie le 17 Avril 1987
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Le Secrétariat général

Jouars-Pontchartrain, le 14 novembre 2016.

à

Conseil Général des Yvelines
Préfecture des Yvelines
D.D.C.S. des Yvelines
CDOS
Yvelines Jeunesse
Ligue de Billard d'Ile de France
MM Les présidents des Clubs des Yvelines
MM Les membres du Comité Directeur du CBDY

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du C.D.B.Y du 04/11/2016 à Voisins-le-Bretonneux

L'assemblée est présidée par Olivier TANCREZ, vice-président.

Membres du Bureau présents :

Frédéric BOURHIS, Alain CHATELET, Bernard CHEDEMAIL, Stéphane NOLE, Michel POTTIER, Patrick TATIN, Jacques PILLIER.

Absent pour cause de démission : Alain ROUFFET.

Présence appréciée de Mme et Mr MESNY, secrétaire et président de la LBIF.

Les clubs suivants sont représentés :

Beynes par un délégué muni d'un pouvoir,
Buchelay par un délégué muni d'un pouvoir,
Conflans par son président muni d'un pouvoir,
Gargenville par son président et un délégué,
Vernouillet par 2 délégués muni d'un pouvoir,
Versailles par son président muni de 2 pouvoirs,
Viroflay par un délégué muni d'un pouvoir,
Voisins par 2 délégués muni d'un pouvoir.

Seul le club de La Queue les Yvelines n'est pas représenté.

Le quorum étant atteint (38 voix sur 43), Olivier TANCREZ déclare la séance ouverte à 18h30 et rappelle l'ordre du jour

- | | | |
|---|--|-------------------|
| 1 | Approbation du CR de l'AG 2014/15 | |
| 2 | Rapport Moral 2015/16 | Olivier TANCREZ |
| 3 | Rapport Financier. | Patrick TATIN |
| 4 | Budget prévisionnel | Patrick TATIN |
| 5 | Affectation du résultat | |
| 6 | Part départementale de la licence | |
| 7 | Rapport des commissions. | |
| | Sportive Carambole et Championnat départemental. | Frédéric BOURHIS |
| | Tournoi des Anciens. | Michel POTTIER |
| | Sportive Billard à Poches | Olivier TANCREZ |
| | Arbitrage et Discipline. | Bernard CHEDEMAIL |

1. Le compte rendu de l'AG 2015 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

Un exemplaire des RAPPORTS et du PROJET CDBY 2016/2020 est remis à chaque présent à l'assemblée pour lecture et commentaires éventuels.

2. **RAPPORT MORAL.**

Le Vice-Président commente le rapport moral 2015-2016 et rappelle que le Bureau terminant sa 4ème saison, il est fait appel à candidature pour assurer le renouvellement du Comité Directeur.

Il met l'accent sur la chute de licenciés depuis quelques années.
Il indique que les salles commerciales ferment l'une après l'autre.
Il parle du projet CDBY pour l'Olympiade.

Le rapport moral 2015-2016 est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

3. **RAPPORT FINANCIER 2015-2016.**

Le Trésorier commente le rapport financier.

Après quelques explications demandées sur les lignes de compte, le rapport financier est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

4. **BUDGET PREVISIONNEL 2016-2017.**

Le Trésorier présente le budget prévisionnel.

Il explique la baisse du budget formation par la baisse des subventions.

le budget prévisionnel est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

5. **AFFECTATION DU RESULTAT.**

Le président propose d'affecter le résultat (perte) au compte de report à nouveau.

L'affectation du résultat au compte de report à nouveau est soumis à l'approbation de l'assemblée. Il est adopté à l'unanimité.

6. **PART DEPARTEMENTALE DE LA LICENCE**

Le président propose une augmentation de la part départementale de la licence de 2 euros pour la saison 2017-2018 pour compenser la baisse des subventions afin d'avoir les moyens de sa politique de formation.

L'augmentation de la part départementale de la licence du Département de 2 euros est soumise à l'approbation de l'assemblée :

Pour : 31 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 7 voix

L'augmentation est adoptée.

7. **RAPPORTS DES COMMISSIONS.**

Chaque responsable commente son rapport détaillé dans le document remis en début de séance.

S'en suit la remise des diplômes pour tous les champions départementaux.

REMERCIEMENTS.

Le comité tient à remercier Jean-Claude LERAY pour la tenue du site informatique jusqu'à ce jour et pour le transfert de ses compétences à son successeur.

En l'absence de question de la part de l'assemblée le président clos l'Assemblée Générale Ordinaire et ouvre l'Assemblée Générale Elective à 20h15.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Elective du C.D.B.Y
du 04/11/2016 à Voisins-le-Bretonneux

L'assemblée est présidée par Olivier TANCREZ, vice-président.

Les membres du Bureau présents ainsi que les clubs représentés sont les mêmes qu'à l'AGO. Le quorum étant atteint (38 voix sur 43), Olivier TANCREZ déclare la séance ouverte à 20h30

En cette année Olympique, tous les membres du bureau du CDBY sont démissionnaires de fait.

Un bureau de vote est constitué : Président Philippe GANCEL de Voisins, Scrutateurs : Patrick GEROME de Buchelay et Jean-Claude MARRUCHO de Voisins.

Les candidats déclarés par courrier au Secrétaire Général sont :

BOURHIS Frédéric,
CHEDEMAIL Bernard,
DUPIN François,
PILLIER Jacques,
POTTIER Michel,
RICHAUD Brigitte,
TANCREZ Olivier,
TATIN Patrick.

En séance Daniel EISENKREMER se déclare candidat

L'élection du Comité Directeur a alors lieu à bulletin secret par l'assemblée.

Après dépouillement des bulletins de vote le président du bureau de vote proclame les résultats :

BOURHIS Frédéric	Elu à l'unanimité des 38 voix,
CHEDEMAIL Bernard	Elu à 36 voix pour et 2 abstentions,
DUPIN François	Elu à l'unanimité des 38 voix,
EISENKREMER Daniel	Elu à l'unanimité des 38 voix,
PILLIER Jacques	Elu à l'unanimité des 38 voix,
POTTIER Michel	Elu à 36 voix pour et 2 contre,
RICHAUD Brigitte	Elue à l'unanimité des 38 voix,
TANCREZ Olivier	Elu à 36 voix pour et 2 contre,
TATIN Patrick	Elu à l'unanimité des 38 voix.

Après réunion le Comité Directeur propose à l'assemblée comme président : TANCREZ Olivier, comme secrétaire : PILLIER Jacques et comme trésorier : TATIN Patrick.

L'élection du bureau a alors lieu à bulletin secret par l'assemblée.

Après dépouillement des bulletins de vote le président du bureau de vote proclame les résultats :

TANCREZ Olivier	Elu président à l'unanimité,
PILLIER Jacques	Elu secrétaire à l'unanimité,
TATIN Patrick	Elu trésorier à l'unanimité.

Lors de la réunion post-assemblée qui aura lieu à Vernouillet le jeudi 24 novembre 2016 les responsabilités des différents membres du Comité Directeur nouvellement élu seront précisées.

DIVERS.

Richard GALLAIS, Président de Gargenville propose d'assister le responsable sportif carambole dans ses fonctions sans faire partie du comité directeur du CDBY.

Cette proposition est accueillie avec enthousiasme par le comité directeur du CDBY.

Le président clos l'Assemblée Générale Elective à 21h et remercie l'ensemble des participants.



Jacques PILLIER
Secrétaire Général.



Olivier TANCREZ
Président.